

PROCÈS VERBAL DE L'AG ALEES DU 19 JUIN 2019

Le 19 Juin 2019, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale à l'Université Lumière Lyon 3 - IAE, 6 crs Albert Thomas, 69008 Lyon, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents. 16 membres de l'Association sont présents ou représentés et le quorum est atteint.

L'Assemblée peut valablement délibérer sur l'Ordre du Jour.

L'assemblée Générale est présidée par Odile Moinecourt en qualité de présidente.

Elle remercie les membres du conseil et les adhérents de leur présence et de leur investissement au cours de l'année et demande à chacun de se présenter.

Ordre du jour

Adoption du PV de l'assemblée Générale 2018,
Rapport moral et d'activités 2019 et approbation,
Rapport et compte rendu financier 2019 du Trésorier Approbation des comptes,
Présentation des candidatures d'Administrateurs et vote,
Orientations 2019 / 2020 et plans d'actions,
Questions diverses.

1 - Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 26 Avril 2018

Tous les membres présents et adhérents approuvent à l'unanimité le compte rendu de l'exercice précédent.

2 - Rapport moral et d'activités et approbation

Odile Moinecourt rappelle les grands principes et l'objet de l'ALEES :

- Amélioration de la réflexion et des connaissances sur les questions éthiques sociétales,
- Promotion du rôle et des valeurs de l'éthique dans les organisations,
- Participation à l'évolution des comportements vers plus d'éthique et d'humanisme,
- Diffusion de ses travaux auprès :

Des étudiants, des enseignants,
Des managers en entreprise,
Des acteurs économiques et sociaux

Et plus largement de toutes personnes ou institutions intéressées par l'éthique.

A l'issue de la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a décidé de se donner un an pour reformer les objectifs de l'ALEES, mettre en œuvre une stratégie, se réinventer et trouver des ressources en cohérence avec le projet qui sera défini.

En Janvier 2018, dans le cadre des ateliers-éthiques de l'ALEES, une rencontre débat Reve de travail a ouvert de nouvelles pistes de réflexion et d'action sur le travail

- Une soirée coproduite par l'ALEES et les AEH, en partenariat avec Elence et UCLy-CRESO et

- 11 intervenants sous la forme de 3 tables rondes
- 100 participants acteurs de la soirée avec leurs propres rêves, passionnés par les débats et leurs propres rêves.

A l'issue de la soirée du 31 Janvier, le conseil d'administration, constatant un essoufflement de l'association, a décidé de se donner le temps de la réflexion pour reconstruire une vision et un positionnement en 2019 puis passer à un autre stade.

Approbation du rapport d'activité

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport moral du Conseil d'administration approuve le rapport moral et l'axe de réflexion proposé en 2018.

Vote à l'unanimité des adhérents présents ou représentés par un pouvoir

3 - Rapport financier du trésorier

Produits	
Cotisations 2018	495,00
Rêves de travail	380,00
Divers	30,00
TOTAL DES PRODUITS 2018	905,00

Charges	
Frais administratifs et gestion (1)	271,13
assurance	32,58 €
carte paiement	58 €
frais AG préparations diverses	100,55 €
cadeau Décitre	80 €
Site Internet + mails (2)	1 234,71
JPM maintenance site	468 €
JPM	600 €
OVH	89,83 €
Mail Jet	76,88 €
Rêves de travail (Prestal)	1 010,35
Impression Rêve de travail (Chaumeil)	570,00
Frais Paypal pour mémoire (18,91 €)	
inclus dans adhésions, entrées apéro-éthiques ou rêve de travail	
TOTAL DES CHARGES 2018	3 086,19

Perte d'exploitation

-2 181,19

(1) assurance 32,58 € ; carte paiement 58€ ; frais AG préparations diverses 20,6 €+ 30€ +49,95 €, cadeau Décitre 80€

(2) JPM maintenance site 468 €, JPM 600 €, OVH 89,83 €, Mail Jet 76,88 €

(3) Prestal 1010,35 €

(4) Chaumeil - Impression livret Rêve de travail 570 €

La perte d'exploitation est due :

- aux charges de la soirée Rêves de travail. Pour mémoire les entrées étaient gratuites pour les adhérents Alees et AEH
- aux frais de maintenance du site internet et de la prestation du consultant qui gère l'activité numérique
- à un manque d'adhésion nouvelle

Après discussion, il est rappelé que l'appel des cotisations est primordial. Elles constituent la ressource principale de financement de nos activités et actions.

Le quitus est donné pour le rapport financier concernant l'exercice.
L'exercice 2019 se fera exceptionnellement sur 18 mois. Approbation de tous.

4 – Résolution et modification du conseil d'administration

Le bureau du Conseil d'Administration est actuellement composé de :
Odile Moinecourt, Jérôme Jubelin, Louis Lagabbe pour les EDC, Lorella Pignet Fall pour l'IAE, Karine Passagne Cortesi pour les CJD, Jean Yves Hamiot pour l'Idrac, Olivier Canonne, Philippe Berger, Geneviève Brichet, Thierry Foubert, et Jacques Revol.

Conformément à leur volonté, Jacques Revol, Philip Berger, Jean Yves Hamiot administrateurs, ont souhaité démissionner du CA

Suite aux candidatures déposées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale, il est procédé à l'élection de

- ✓ Jean Claude Frezal
- ✓ Xavier Fraisse
- ✓ Rémy Longo
- ✓ Pascal Brehier
- ✓ Madeleine Chevrier

Karine Passagne Cortesi signale qu'un nouveau membre des CJD la remplacera prochainement.

Odile Moinecourt et Jérôme Jubelin remercient les nouveaux administrateurs qui sont élus à l'unanimité.

5 – Orientations 2019

Jérôme Jubelin présente la vision de L'ALEES et son positionnement

L'éthique économique et sociale peut contribuer à répondre au besoin de sens et L'ALEES peut être une voix reconnue au service de l'éthique économique et sociale : Importance de la parole juste et de l'ouverture sur le monde actuel et ses transformations.

- Présente dans le monde numérique et dans la vie réelle,
- Maillon actif interconnecté aux autres acteurs, spécialisé dans l'éthique économique et sociale,
- Concrète, traitant à la fois de la pratique et des concepts
- Présente dans le monde numérique et dans la vie réelle ,
- interconnecté aux autres acteurs, spécialisés dans l'éthique économique et sociale.

Avec qui s'associe-t-on et pourquoi ?

Fondation Bullukian, le Progres, la tribune, média presse... organisations....

Pour quel quel modèle économique ?

6- Plan d'actions et cadre de fonctionnement proposé

- Définir des objectifs et des axes de travail dans un programme de développement documenté,
- Construire un planning à 3,12 et 36 mois glissants,
- Préciser l'organisation et les modalités de fonctionnement, dont la gouvernance) en privilégiant le collectif réactif – voir exemple du pilote de podcast qui sera proposé au cours de l'AG,
- Systématiser le feedbacks constructifs avec les bonnes volontés existantes,
- Produire du contenu, mettre à jour les outils de communications et à organiser un évènement « raisonnable » en termes d'organisation au 4^e trimestre 2019,
- Remettre l'ALEES en mouvement de façon pragmatique avec une vision solide à 3 ans en se donnant 4 mois pour poser les fondations,
- Produire un contenu types podcast : media audio court pour être accessible et accessible sur internet
 - o Produire un podcast de contenu tous les 15 jours ou 1 par mois pour créer de l'audience et le faire savoir via une communication spécifique associée,
 - o Fidéliser par la suite une audience à partir de notre capital de sympathie,
 - o Permettre aux auditeurs d'intervenir,
 - o Accroître la visibilité de l'ALEES.

7- Structuration financière et modèle économique proposé

Cotisation particulier

4 niveaux de cotisations individuelles

- 10 € pour les membres individuels actifs (1 versement)
- 30 € soutiens individuels (2,5 euros par mois) /
- 60 € : (5 euros par mois) /
- 120 euros : (10 euros par mois)

→ Objectif visé : avoir en permanence au moins 200 membres individuels actifs à jour de cotisation à 10 euros minimum à fin 2020, soit 2 000 Euros de contribution au budget annuel

Cotisations Entreprises

1. 50 € moins de 10 salariés ou moins de 100 kEuros de CAHT par an
2. 250 € de 11 salariés / +100 kEuros CAHT par an jusqu'à 50 salariés / 500 kEuros CAHT
3. 600 € (TVA non applicable) au-delà

Education – enseignement

100 €

→ Objectif fixé : avoir 10 entreprises membres en 2020, soit 3000 euros de contributions au budget annuel.

8 Modalités des nouvelles cotisations sont proposées à l'assemblée générale.

Vote positif à l'unanimité

Odile Moinecourt rappelle que Jérôme Jubelin avait été élu en 2018 comme nouveau Vice Président chargé du développement de l'ALEES en vue de prendre la présidence en 2019, ce qui est acté et voté lors de l'AG.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour entrer dans la phase active proposée avec un projet fondé sur une volonté d'ouvrir l'ALEES à de nouveaux vecteurs d'information et de débats.

Les outils numériques offrent une opportunité pour mieux repérer et mobiliser les forces internes. Ils aident à faire émerger et faire connaître les compétences des bénévoles et favorisent une communication moins pyramidale. Ils facilitent le partage de l'information, ce qui renforce l'efficacité, le suivi et l'évaluation des actions.

Odile Moinecourt, à l'issue de l'Assemblée Générale, remercie les membres du conseil présents et Jérôme Jubelin de leur investissement.

Une info lettre « *en route pour une nouvelle ère* » sera rapidement envoyé au fichier de l'Alees.

Odile Moinecourt
Présidente sortante

Jérôme Jubelin
Président

